

Atlas environnemental de Loire Estuaire

Planche N°2 Juillet 2001

l'établissement humain

PÊCHES PROFESSIONNELLES DE LA MAINE À LA MER



Présentation de l'atlas environnemental

La planche n°2 de l'Atlas environnemental illustre de manière synthétique une des trois lectures transversales de la Loire et de son estuaire, l'établissement humain, des usages traditionnels aux nouvelles pratiques. Elle peut être consultée sur le site Internet : www.loire-estuaire.org et obtenue sur simple demande après les autres publications de la Cellule de Mesures et de Bilan, 22 rue de la Tour d'Amont, 42300 Nantes, tél. (02 40 91 73 65 fax. (02 40 91 23 38 67 e-mail : cel.loire@diad.alecane.com)

Sur le cours de la Loire, de la mer à la Maine, 11 signets illustrent les différentes techniques employées par les pêcheurs professionnels, classées en 4 modules :

- Premier module :** UNE ADAPTATION PERMANENTE, parallèle entre diversité des techniques, des espèces et des milieux.
- Deuxième module :** DES ACCÈS STRICTEMENT RÉGLEMENTÉS, abouti l'organisation des pêcheurs et les modalités d'accès aux différents secteurs.
- Troisième module :** QUELQUES REPERES CHIFFRÉS, présente le développement, tant économique que social, de cette activité en Loire aval.
- Quatrième module :** LES VOIES DE L'AVENIR pour surmonter la pression du manque de connaissances fondamentales pouvant limiter son développement et ses stocks.

Il a été choisi de ne pas traiter les pêches maritimes, également diversifiées et adaptées, bien qu'elles exercent une pression forte et négative sur les ressources.

Un monde particulier et insoupçonné.

1 Une adaptation permanente



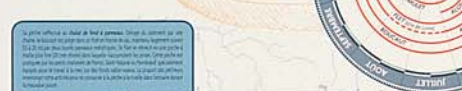
Inées pour certaines du Mayn Agé, les techniques de pêche étaient encore fort nombreuses... une centaine rien que pour l'estuaire. Clichés historiques, ancêtre, sabbat, épave de moulin, carrelé à drague, carrelé bois debout... Quelques vases, comme l'épave de drague ou le bac pour la pêche spécifique de l'araignée. Activité artisanale, voire familiale, la pêche professionnelle n'a pu résister à une érosion rapide de ses pratiques, d'exploitation des milieux et des ressources, entre les années 1950 et 1960, dont l'origine est tirée dans la conjonction de facteurs variés : apparition progressive de nouveaux matériels comme les vannes, dégradation de la qualité de



des poissons, en tirant une grande partie de leur revenu. A la diversité des milieux insérés dans les traditions locales, l'absence de pêcheurs professionnels dans les zones littorales, l'absence de pêcheurs professionnels dans les zones littorales, l'absence de pêcheurs professionnels dans les zones littorales...

3 Quelques repères chiffrés

Malgré une érosion générale des effectifs, la Loire d'Angers à Saint-Nazaire demeure un haut lieu de l'activité halieutique. 170 pêcheurs fluviaux parmi les 750 exerçant au niveau national et 239 marins pêcheurs bretons CPE sur les 1137 de la façade atlantique, y pratiquent leur métier, réalisant au minimum 700 emplois directs malgré la quasi-absence de transformation. L'acte familial est omniprésent, notamment de la part des épouses dont l'apport est estimé à environ 1000000 de francs par an.



LA CREVETTE GRISE
La crevette grise est une espèce d'eau douce qui vit dans les zones littorales et estuariennes. Elle est pêchée par les professionnels de la Loire.

LA LAMPROIE FLUVIALE
La lamproie fluviatile est une espèce de poisson migrateur qui vit dans les zones littorales et estuariennes. Elle est pêchée par les professionnels de la Loire.

LA SOLE
La sole est une espèce de poisson migrateur qui vit dans les zones littorales et estuariennes. Elle est pêchée par les professionnels de la Loire.

LA LAMPROIE MARINE
La lamproie marine est une espèce de poisson migrateur qui vit dans les zones littorales et estuariennes. Elle est pêchée par les professionnels de la Loire.

LA CIVELLE
La civelle est une espèce de poisson migrateur qui vit dans les zones littorales et estuariennes. Elle est pêchée par les professionnels de la Loire.

L'ALOSE ET LE MULET
L'alose et le mullet sont des espèces de poissons migrateurs qui vivent dans les zones littorales et estuariennes. Ils sont pêchés par les professionnels de la Loire.

LA CAVILLE
La caville est une espèce de poisson migrateur qui vit dans les zones littorales et estuariennes. Elle est pêchée par les professionnels de la Loire.

L'ANGUILLE JAUNE
L'anguille jaune est une espèce de poisson migrateur qui vit dans les zones littorales et estuariennes. Elle est pêchée par les professionnels de la Loire.

LES POISSONS BLANCS
Les poissons blancs sont des espèces de poissons migrateurs qui vivent dans les zones littorales et estuariennes. Ils sont pêchés par les professionnels de la Loire.

LE SALMON
Le saumon est une espèce de poisson migrateur qui vit dans les zones littorales et estuariennes. Il est pêché par les professionnels de la Loire.

LES PÊCHES PROFESSIONNELLES DE LA MAINE À LA MER
Cet atlas présente les techniques de pêche professionnelle utilisées dans la Loire et son estuaire, de la mer à la Maine.

LES PÊCHES PROFESSIONNELLES DE LA MAINE À LA MER
Cet atlas présente les techniques de pêche professionnelle utilisées dans la Loire et son estuaire, de la mer à la Maine.

2 Des accès strictement réglementés

La Loire présente de la mer à la Maine des particularités dues à son double statut, d'une part de rivière navigable maritime et fluviale, et d'autre part de Domaine Public maritime et fluvial.

Ainsi, l'article 50 de la Loi n° 86-1067 du 30 octobre 1986 relative à la Loi d'Orientation sur les Ports (LOP) définit les zones littorales et estuariennes de la Loire et leur régime juridique.

Le droit de pêche est régi par la Loi n° 86-1067 du 30 octobre 1986 relative à la Loi d'Orientation sur les Ports (LOP) et par le Décret n° 86-1068 du 31 octobre 1986 pris en application de la LOP.

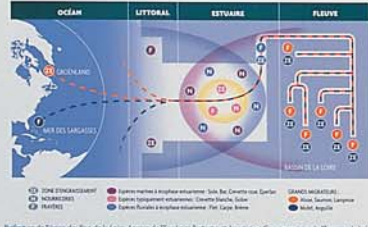
4 Les voies de l'avenir

L'avenir des pêches professionnelles en Loire est suspendu à la capacité de la profession à se renouveler et à la présence de ressources exploitables.

D'après des enquêtes menées en 1999-2000, les pêcheurs forment une population à faible taux de renouvellement, d'âge moyen élevé et de faible productivité.

La présence de stocks exploitables dépend de la qualité des habitats et de mesures de gestion.

Les actions de réhabilitation physique des milieux maritimes, menées au cours des 20 dernières années, sont coordonnées depuis 1994 par le Plan Loire Grandeur Nature. Elles visent la restauration des stocks de grands migrateurs par la reconquête des aires de fraie et d'un meilleur état des poissons sédentaires.



<p>MARINS PÊCHEURS</p> <p>Licences multipépécifiques "Petite pêche" et "Pêche citation"</p> <p>Licences CPE limbes "Loire" mention "Fleuve"</p>	<p>PÊCHEURS FLUVIAUX ET CONTINENTAUX</p> <p>Licences multipépécifiques DDAF "Grande Pêche"</p>	<p>MARINS PÊCHEURS</p> <p>Licences DDAF "Spéciale Civelle"</p> <p>Licences DDAF "Spéciale Loire"</p>	<p>PÊCHEURS FLUVIAUX ET CONTINENTAUX</p> <p>Licences DDAF "Spéciale Loire"</p>
<p>ESPECES SEDENTAIRES</p> <p>ESPECES MIGRATRICES</p> <p>CIVELLE</p>	<p>MARINS PÊCHEURS</p> <p>Pour l'anguille jaune Licences CPE limbes "Loire" mention "Civelle"</p> <p>Licences 100 CV / Longueur 11 m / Largeur 10 m</p>	<p>MARINS PÊCHEURS</p> <p>Licences 100 CV / Longueur 11 m / Largeur 10 m</p>	<p>MARINS PÊCHEURS</p> <p>Licences 100 CV / Longueur 11 m / Largeur 10 m</p>
<p>SECTEUR CÔTIER</p> <p>SECTEUR ESTUARIEN</p> <p>ZONE SOUS RÉGLEMENTATION MARITIME</p>	<p>SECTEUR FLUVIAL RÉCENTE (1988-1999)</p> <p>SECTEUR FLUVIAL ANCIENNE (1988-1999)</p> <p>SECTEUR FLUVIAL STRICT</p>	<p>SECTEUR FLUVIAL RÉCENTE (1988-1999)</p> <p>SECTEUR FLUVIAL ANCIENNE (1988-1999)</p> <p>SECTEUR FLUVIAL STRICT</p>	<p>SECTEUR FLUVIAL RÉCENTE (1988-1999)</p> <p>SECTEUR FLUVIAL ANCIENNE (1988-1999)</p> <p>SECTEUR FLUVIAL STRICT</p>